

COMMUNICATION SUR LE PROGRÈS 2018

Déclaration de soutien continu par le Directeur Général de Novarchive

Rosny sur Seine, le 17/05/2018

A l'attention de l'honorable Secrétaire-Général,

Créée en 1991, Novarchive se veut depuis de nombreuses années, engagée pour devenir une entreprise responsable et citoyenne. Cet objectif est désormais atteint et continue d'évoluer pour favoriser de nouvelles initiatives relatives au respect des personnes, au développement durable ou encore à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Cette année encore, je suis heureux de vous réaffirmer notre soutien continu au Pacte Mondial et notre volonté de faire progresser les dix principes définis en matière de droits de l'Homme, droits du travail, protection de l'environnement et lutte anti-corruption.

Notre adhésion en mai 2013 et ce quatrième rapport de communication sur le progrès confirment notre détermination à améliorer ces principes dans notre zone d'influence, et notre volonté de les intégrer le mieux possible à notre organisation et à notre stratégie de développement.

Meilleures salutations,

M. Jérôme Pariscoat
Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JP', written on a light blue rectangular background.

GOUVERNANCE



1. Déontologie et loyauté dans l'entreprise : valeurs fondatrices du Groupe
2. Une gouvernance structurée
3. Une éthique commerciale

Depuis 1996, Novarchive est détenue à 100% par le Groupe Rousselet, acteur majeur dans le secteur des services en France.

Dirigé et présidé par Nicolas Rousselet, le Groupe Rousselet a connu une forte croissance sur son cœur de métier historique (lié au transport de personnes) ainsi qu'une diversification fructueuse de ses activités.

Le Groupe se développe à l'international en articulant son savoir-faire sur un modèle combinant esprit entrepreneurial, partage des décisions et des résultats, et sens de l'innovation.

En 2015, le Groupe Rousselet a généré un volume d'affaires de 669 millions d'euros, un chiffre d'affaires de 273,4 millions d'euros, avec plus de 1 100 salariés en France.

Son actionnariat familial lui assure une stabilité financière et une capacité d'investissement à long terme à l'abri des marchés financiers. Le Groupe noue des relations durables, reposant sur une confiance réciproque avec ses partenaires : collaborateurs, clients, locataires, franchisés, affiliés...

Le Groupe Rousselet est fortement mobilisé dans sa démarche de responsabilité sociale et environnementale comme dans sa recherche de performance et de qualité. Le respect et le développement des personnes font partie des valeurs fondamentales de l'entreprise.

Dans le domaine philanthropique, le Groupe Rousselet privilégie également un engagement dans la durée : il apporte chaque année son soutien à : l'association « L'APPEL » en faveur du développement et des enfants du monde, à l'« Institut du cerveau et de la moelle épinière » et au mouvement « Amnesty International » qui lutte contre les violations des droits humains.



Dans un marché où l'archivage papier et l'archivage électronique coexistent de plus en plus, Novarchive a choisi de valoriser son savoir-faire et sa qualité d'expert en archivage. Sa taille à échelle humaine et son fonctionnement en mode projet lui permettent de répondre de manière rapide et flexible aux attentes et besoins de ses clients.

En consacrant depuis 2000 entre 5% et 10% de son chiffre d'affaires à l'innovation et au développement de son Système d'Archivage Novadoc, Novarchive affiche sa réelle volonté d'étendre ses prestations et d'investir dans le domaine de la dématérialisation et de la transition numérique.

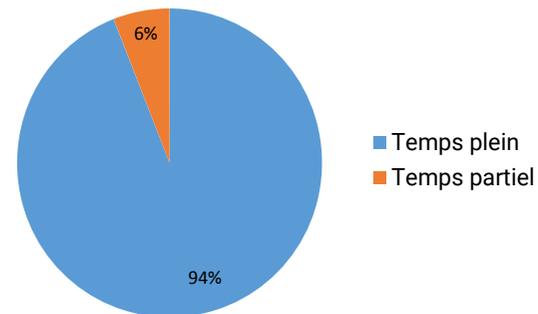
Dans son baromètre annuel, Novarchive mesure la satisfaction de ses clients vis-à-vis de ses prestations et de son organisation interne.

En affichant un taux de satisfaction à 97% en 2016, l'entreprise montre ainsi son investissement et sa volonté de maintenir des prestations de qualité.

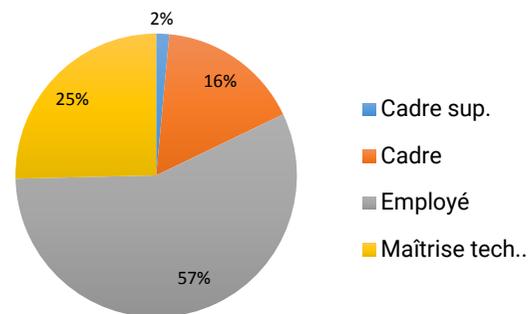


Repères :

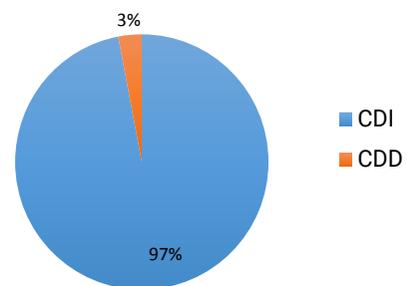
Répartition par temps de travail



Répartition par statut



Répartition par type de contrat (hors intérim)



Dans le cadre de sa gouvernance, Novarchive a mis en place des rencontres mensuelles entre la Direction représentée par M. Jérôme Pariscoat et un comité de direction d'une part et un comité de pilotage d'autre part. Composés respectivement de six membres pour le Codir et neuf membres pour le Copil, ces réunions ont pour objectifs d'alimenter les sujets transverses, stratégiques et opérationnels de l'entreprise.

La démarche RSE s'appuie également sur des politiques internes et un système managerial de la qualité adapté, qui permet d'agir de manière responsable et éthique. Que ce soit dans la formation, les audits internes ou les contrôles qualité, ces projets permettent de suivre la conformité de nos activités et de les améliorer en continu.

Le système managerial de la qualité fait partie intégrante de la gouvernance chez Novarchive. Il permet :

- ◆ de garantir la qualité des prestations (inventaires, intégrations, mouvements sur les archives, sécurité liée à notre système d'archivage physique, etc...) et la promotion de nos métiers auprès de nos clients.
- ◆ de veiller au respect des exigences réglementaires applicables et des normes internes tout au long du cycle de vie des documents.
- ◆ d'anticiper sur les nouveaux besoins de nos clients.

Enfin, il est primordial pour Novarchive de transmettre de manière globale sa stratégie et sa vision à long terme à l'ensemble des collaborateurs.

Pour cela, la Direction organise chaque année un séminaire interne. Cet événement marque un temps fort en termes de communication interne.



2

En effet, c'est l'occasion pour chacun de prendre connaissance des résultats clés de l'exercice passé et de suivre l'évolution des projets et de la stratégie globale. C'est aussi une occasion importante pour favoriser un dialogue direct entre collaborateurs et Direction Générale en permettant aux deux parties de s'informer, d'être à l'écoute et de mieux connaître les attentes de chacun.

Repères :

CA 2015	CA 2016	CA 2017
9 552 000 €	10 115 000 €	10 805 000 €



Novarchive s'engage à construire avec ses clients, ses fournisseurs et autres parties prenantes, des relations basées sur l'écoute, la confiance et la transparence.

Elle intègre dans ses contrats de travail notamment, des engagements comportementaux, moraux et éthiques ainsi que des règles générales de bonne conduite.

Novarchive s'est également engagée pour :

- ◆ rester vigilante quant aux pratiques Achat de ses fournisseurs et de ses clients
- ◆ mettre en place des audits et contrôles internes afin de s'assurer du respect des procédures notamment en ce qui concerne les transactions et les signatures de contrats clients.
- ◆ permettre à ses clients d'auditer sur demande les processus de Novarchivés à nos prestations.
- ◆ sécuriser les données à caractère confidentiel
- ◆ faire signer un engagement de confidentialité à l'ensemble des collaborateurs de Novarchive

Du fait de sa localisation, Novarchive est soumise aux législations françaises et internationales en matière de Droit du travail et de pratiques anti-corruption et elle les respecte.

Son engagement auprès du Global Compact lui permet de promouvoir le respect des conventions de l'Organisation International du Travail et d'être attentive aux initiatives relatives au respect des personnes, au développement durable ou encore à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

SOCIAL



1. Diversité et égalité des chances
2. Baromètre de satisfaction globale
3. Engagement social
4. Dialogue social
5. Qualité de vie au travail
6. Logement



Novarchive s'engage à promouvoir l'égalité des chances et la diversité au travail.

Sa politique de recrutement se base sur les compétences et qualifications des candidats avec la prise en compte de la nécessité de mixité et de diversité dans les équipes.

Fin 2017, Novarchive employait 2% de personnes en situation de handicap sur son effectif global.

Son engagement pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap se traduit par différentes actions :

- /// l'aménagement du temps de travail ;
- /// l'aménagement organisationnel ;
- /// l'aménagement matériel du poste de travail ;
- /// le recours au secteur protégé et adapté pour différentes prestations (tri, traitement des espaces verts...);
- /// la sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs du groupe aux enjeux de la diversité.

Novarchive encourage également l'égalité homme-femme : la proportion de femmes et celle des cadres féminins s'élève à 36%.



2

Novarchive considère que ses collaborateurs représentent l'un des atouts essentiels à son développement.

Dans le cadre de la satisfaction des salariés, Novarchive a mis en place une enquête de satisfaction annuelle permettant de mesurer la satisfaction générale dans les domaines suivants :

- service Qualité,
- service Informatique,
- service Communication,
- qualité de vie au travail (équipement, confort, sécurité, propreté, etc..)

Cette enquête a également pour objectif de mesurer le degré de motivation des salariés, l'implication au travail, la convivialité dans les relations entre collègues et leur appréciation de la hiérarchie.

Elle permet de se doter d'outils pour améliorer le fonctionnement de l'entreprise et définir des plans d'actions.



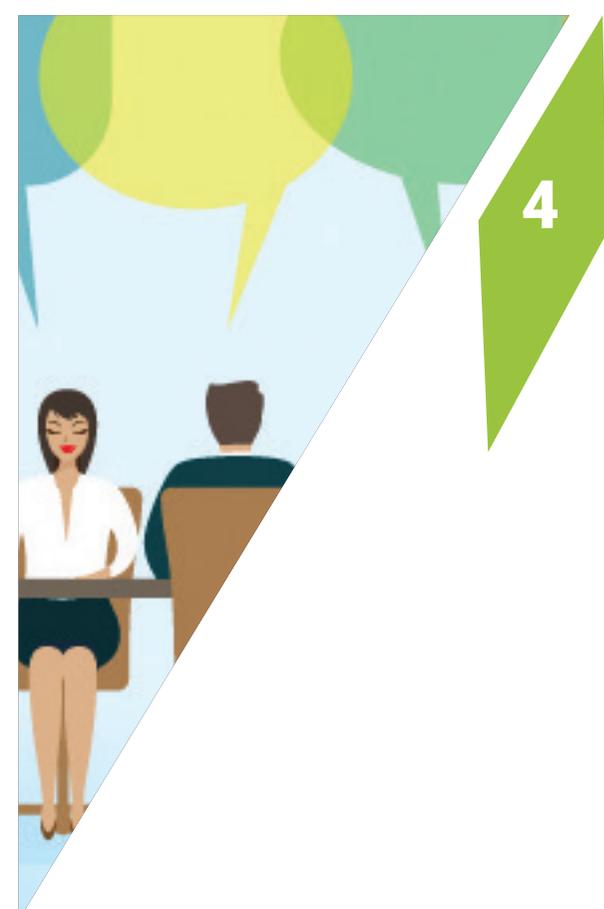
3

Novarchive favorise l'engagement des collaborateurs pour des actions solidaires.

Elle a mis en place :

- ◆ un système de dons d'une partie des jours de repos pour un(e) collègue dont un membre de la famille proche est gravement malade (conjoint, enfant, parent).
- ◆ un appel à participer à des courses solidaires comme « La Parisienne » ou « Les foulées de Clichy ».





4

Le dialogue social chez Novarchive se manifeste par une rencontre mensuelle entre la Délégation unique du personnel et la Direction. Les négociations permettent entre autre d'améliorer le pouvoir d'achat des collaborateurs et d'améliorer leur qualité de vie au travail et à prévenir des risques.

En 2018, les négociations ont aboutis au changement de la mutuelle entreprise permettant de réduire les dépenses des salariés en dépit de l'augmentation de 1,3% du plafond mensuel de la sécurité sociale imposée par le gouvernement.

Cette nouvelle solution offre de nombreux avantages aux salariés, comme :

- une diminution des taux au global ;
- un maintien des taux de cotisations frais de santé pendant 2 ans ;
- une amélioration des garanties en frais de santé ;
- un accès à la téléconsultation avec médecin par téléphone 24h/24 et 7j/7.

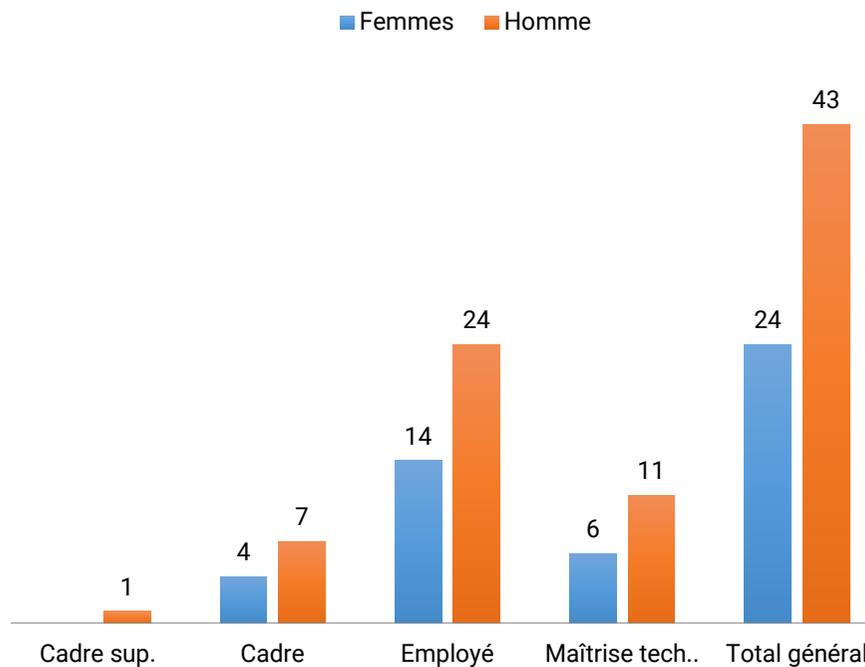


=

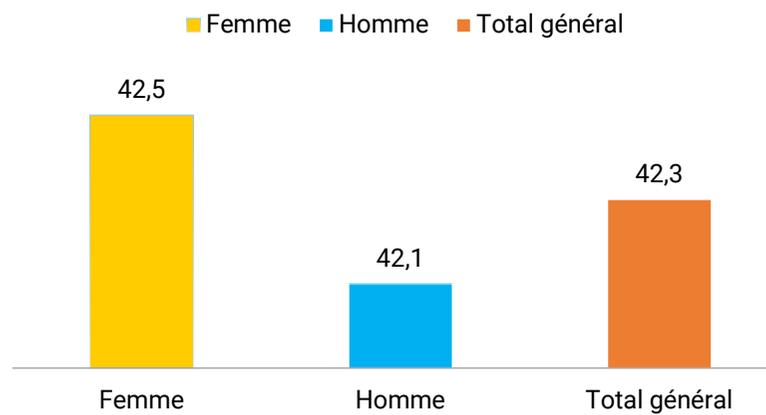
4

Repères :

Répartition homme/femme par type de poste



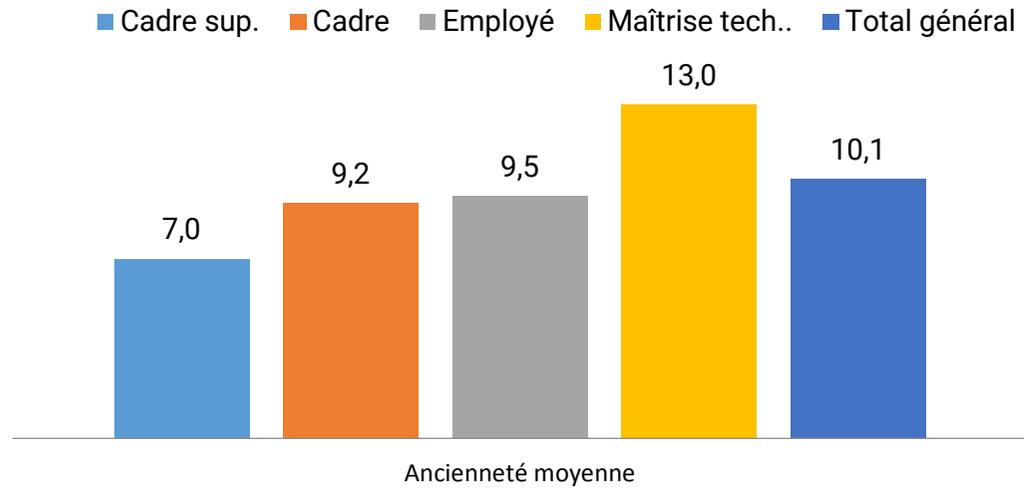
Moyenne d'âge



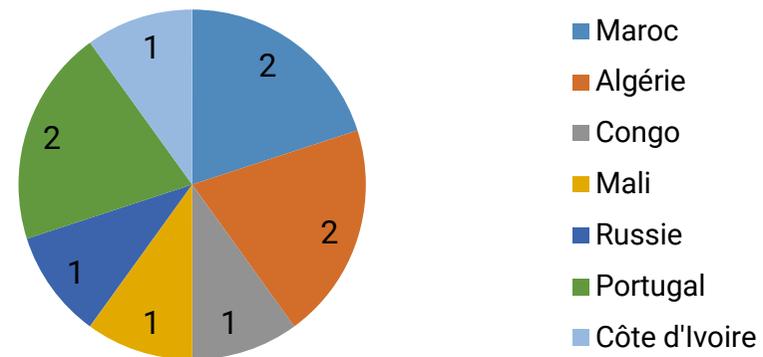
Repères :

4

Ancienneté moyenne par type de poste



Autres nationalités présentes dans l'entreprise



La qualité de vie au travail représente une composante majeure du rôle social de Novarchive et est également au cœur du processus de création de valeur.

Pour améliorer la qualité de vie au travail, Novarchive privilégie une approche globale permettant :

- ▬ la reconnaissance et la valorisation du travail ;
- ▬ l'amélioration des conditions de travail.

Novarchive entreprend de manière régulière des actions pour améliorer le bien-être des employés et pour leur permettre de mieux apprécier leur implication. Les opérations de cohésion ont pour objectifs de donner du sens au travail de chacun et de permettre d'avoir une vision globale de leur activité.

D'autre part, Novarchive développe les possibilités d'expression sur le travail en mettant à disposition des employés et des tiers des outils pour signaler les réclamations potentielles, auprès de la hiérarchie, des représentants du personnel et de l'autorité publique.

Enfin, l'entreprise s'investit dans la diminution des risques et des accidents du travail et sur la pénibilité au travail, en agissant sur les risques organisationnels, physiques et en sensibilisant les managers (document d'analyse des accidents de travail rempli par le responsable).

L'ensemble du personnel d'exploitation reçoit un équipement de protection (chaussures et gants) et de vêtements pour le travail dans les dépôts (tee-shirt, pullover, veste polaire, doudoune). Ces équipements sont renouvelés sur demande de l'employé, lorsqu'ils sont abîmés.



6

Par ailleurs, Novarchive cotise au 1% logement, afin d'accompagner ses collaborateurs :

- ▬ dans la recherche de logements à loyers encadrés,
- ▬ dans l'obtention de prêts à tarifs préférentiels pour les travaux et l'accèsion à la propriété



Novarchive s'engage à protéger l'environnement, à limiter son empreinte carbone et à maîtriser ses déchets par le biais de partenaires engagés (spécialisés dans le recyclage, transporteurs locaux, etc...) ou en interne (encourager le recyclage).



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



ENVIRONNEMENT



1. Réduction de la consommation de papier et sensibilisation au recyclage
2. Optimisation des déplacements
3. Maitrise des déchets grâce au tri et à leur valorisation
4. Exploitation des sites pour des bâtiments moins polluants



Depuis un peu plus de trois ans, la dématérialisation des factures client et du recouvrement associé mis en place, a permis de réduire l'envoi papier de plus de 5 000 documents annuels.

La société encourage aussi la mise en place de comportements responsables en matière de consommation d'énergie ou de papier. L'impression de supports internes de communication sur du papier recyclés, l'utilisation d'un serveur commun ou le tri des déchets sont autant d'exemples de comportements écologiques.

En 2016, elle a mis en place des points de collecte pour le recyclage des bouteilles en plastiques, des canettes et des documents de bureau afin de sensibiliser le personnel aux actions de tri et de valoriser les déchets plastiques et aluminium.



Exemple de point de collecte mis en place



2

Dans le cadre des actions menées pour réduire l'émission de gaz à effet de serre, la flotte de véhicules et camionnettes est revue tous les 2 ans pour revoir entre autre le taux de CO2 à la baisse. Les plannings des livraisons sont optimisés pour réduire au maximum les trajets « à vide ».

Novarchive propose de manière régulière des formations à l'éco-conduite pour ses chauffeurs/livreurs.

La sensibilisation à l'utilisation des transports en commun est également un axe prioritaire dans la politique environnementale de l'entreprise.

Elle est associée à la prise en charge de 50% du titre de transport entre le lieu de travail et le domicile (réseau ferré, vélos, abonnement Autolib).



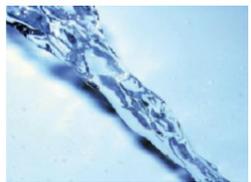
3

Novarchive développe les actions de sensibilisation auprès du personnel (réduction des impressions papier, impression en noir et blanc et/ou en recto verso, réutilisation du papier imprimé en papier brouillon, recyclage des cartouches, etc...)

Novarchive collecte et recycle aussi bien les archives de ses clients arrivées à péremption que ses documents internes.

Les archives après séparation des cartons, tri des papiers et extraction d'éventuelles impuretés sont transformées en matières premières secondaires. Celles-ci sont expédiées principalement dans une usine de désencrage pour produire de la pâte à papier à base de fibres recyclées. Les cartons sont traités dans la filière cartons pour redevenir des produits cartonniers.

Repères :

	CO2	PÉTROLE	EAU	ARBRES
Economies réalisées grâce au recyclage sur 2017	67,51 T de dioxyde de carbone 	455 708 km parcourus en voiture 	13 821 428 litres d'eau économisés 	28 654 arbres préservés 

	PAPIER / CARTON	PLASTIQUE PET	CANETTES	VERRE
Poids (T)	1685,54	0,01	0,01	0,00
Equivalence en produits finis sur 2017	505 662 Ramettes de papier 80g/m2 	4 Couettes 2 personnes 	1 Cadres de vélo 	



3



1. Les archives papiers destinées à la destruction sont collectées dans des bennes sécurisées et prises en charge par la Corbeille Bleue - Groupe PAPREC



2. Afin d'être broyées en ¼ de A4 ou finement dans un local dédié et fermé.



3. En fin de cycle, les ¼ de A4 ou la poussière récupérée est conditionnée en "galette" pour être ensuite revalorisée.



4. Les balles pressées sont ensuite chargées dans des véhicules fermés, puis acheminées en papeterie pour le recyclage.

La destruction est réalisée par La CORBEILLE BLEUE du groupe PAPREC, dans une démarche planifiée favorisant le développement durable.

Le site classé (AP95076) de destruction du groupe PAPREC bénéficie :

du label QUALIVAL N° 04072 (décerné par la FEDEREC),

de la certification ISO 14001 N°ENV/2005/24321

Novarchive garantit que l'exploitation de ses sites et de ses équipements est conforme aux exigences de la DRIEE (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie), notamment concernant le traitement des eaux pluviales et des eaux usées ou concernant les installations de défense et de détection des incendies.

Le siège social de Novarchive, installé dans les locaux du Groupe Rousselet, a mis en place en 2016 un mur végétal de 150 m².

En plus de son aspect décoratif et esthétique, ce mur végétal a des propriétés anti-pollution. Il contribue à filtrer les particules fines et réduit le taux de CO₂ et de COV (Composés Organiques Volatils) en les captant par les feuilles.



Mur végétal installé sur la façade du Siège social du Groupe Rousselet

ANNEXES

**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**



1. À propos de Novarchive
2. Consignes de sécurité à usage interne
3. Équivalences aux ODD

Novarchive est un acteur français majeur du secteur de l'archivage papier et électronique depuis plus de 25 ans. Spécialiste de la conservation et la gestion externalisées des documents papiers et électroniques, la société propose 3 grands types de services :

- l'archivage physique,
- l'archivage électronique et la dématérialisation de documents
- le conseil en gestion documentaire

Filiale du Groupe Rousselet, fleuron français du secteur des services, Novarchive compte 9 sites en France et au Luxembourg, implantés dans 5 régions (Ile-de-France, Sud-ouest, Nord, Est, Rhône-Alpes), représentant 1 500 kms linéaires de capacité de conservation d'archives.

Forte d'une double certification ISO 9001 et NF Z40-350, et du double agrément des Archives de France (SIAF) pour la conservation des archives papier et électroniques des institutions publiques, Novarchive est également conforme à la norme NF Z42-013 sur l'archivage électronique.

Novarchive compte plus de 3 000 clients publics et privés dans tous les secteurs et a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de plus de 10 millions d'euros.

Contact :

Marie-Louise Schabel - Responsable Marketing et communication
mlschabel@novarchive.fr



Il est strictement interdit de fumer dans l'établissement.



Maintenir les issues de secours dégagées ainsi que les extincteurs et RIA accessibles



Ne pas entraver la fermeture des portes coupe-feu



Les rideaux de quai doivent rester fermés en dehors des chargements et déchargements de véhicules.



Le matériel de manutention doit être utilisé et rangé avec soin



Tout dommage sur du matériel doit être signalé à un responsable ainsi que tout risque décelé pour la sécurité du personnel



Il est interdit de jeter des objets des étages



Les règles de manutention des charges lourdes doivent être respectées



Les règles de circulation doivent être respectées sur le parking et la vitesse doit être réduite à 15 km/h



Le parking se fait en stationnement « prêt à partir ». C'est-à-dire garé en marche arrière, véhicule verrouillé



Toute personne susceptible d'utiliser un véhicule Novarchive doit être en possession de son permis de conduire, respecter les règles du code de la route et respecter la charge maximale des véhicules



Les boissons alcoolisées et autres stupéfiants sont interdits dans l'établissement



Le port de casque ou d'écouteurs est interdit dans l'établissement



Le port des chaussures de sécurité et des vêtements de travail est obligatoire



Il est interdit de boire ou de manger dans les dépôts et les salles d'archives

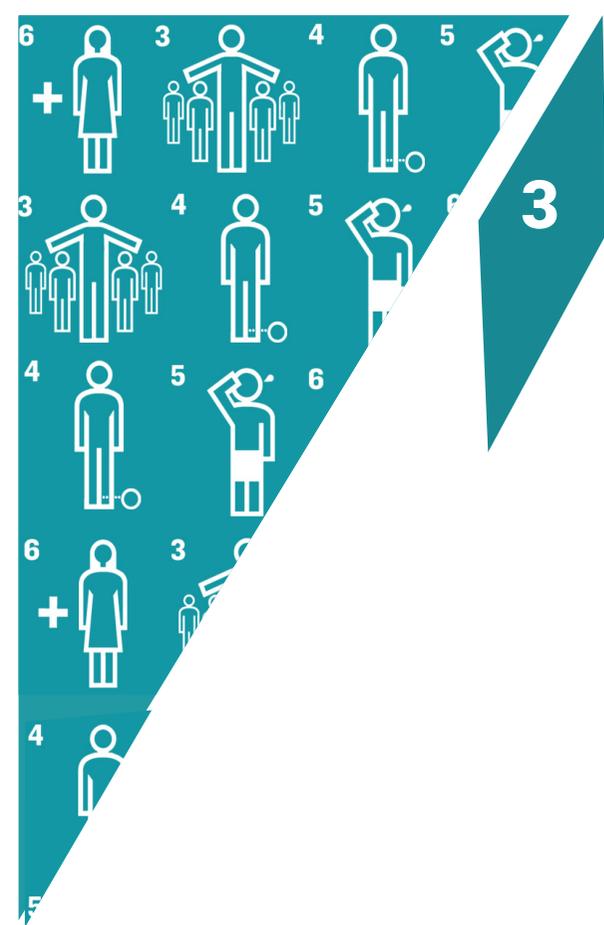


Droits de l'homme :

1- Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.

2- Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.

==> cf. Gouvernance



Normes internationales du travail :

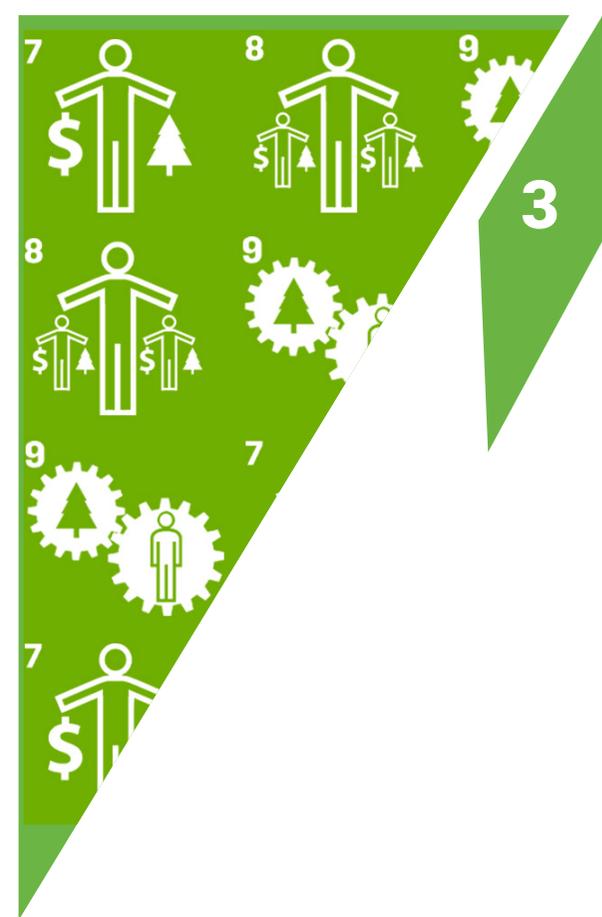
3 - Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

4 - Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

5 - Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

6 - Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

==> cf. Social



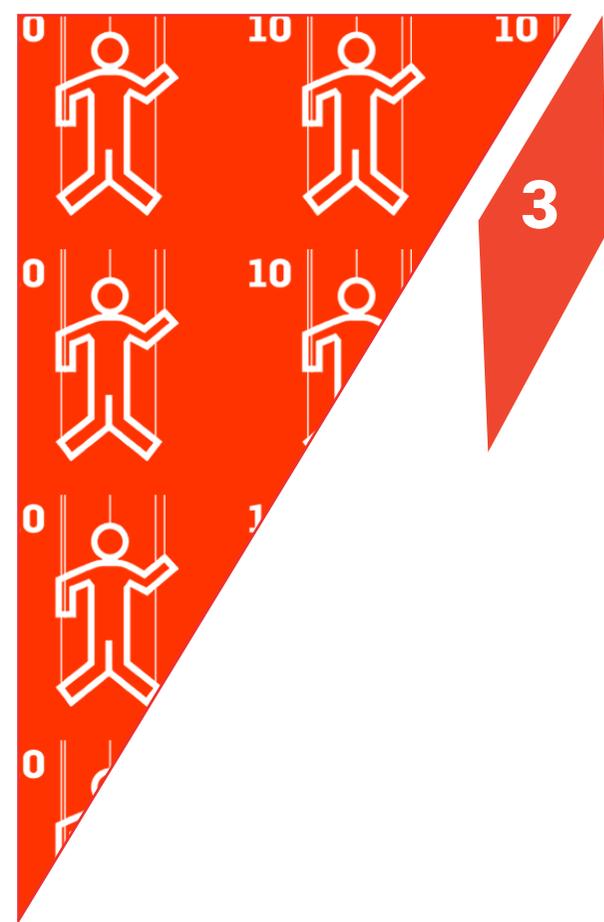
Environnement :

7 - Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement.

8 - Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

9 - Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

==> cf. Environnement



Lutte contre la corruption :

10 - Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

==> cf. Gouvernance



22/28 Rue Henri Barbusse
92 110 Clichy La Garenne
01 47 57 47 57
contact@novarchive.fr

www.novarchive.fr